

Les risques liés aux changements climatiques pour le secteur des assurances

Consultation téléphonique AICA-A2ii, 15 Novembre
2018

Présentatrices

Expert Technique



Jesus Cisneros,

The European Insurance and Occupational Pensions Authority
(EIOPA)

Modérateur



Anke Green

Initiative Accès à l'assurance (A2ii)
(A2ii)

L'INFLUENCE DES RISQUES CLIMATIQUES SUR LE CONTRÔLE DES ASSURANCES :

DOCUMENT DE SYNTHÈSE CONJOINT DE
L'AICA ET LE SIF SUR LE RÔLE DES
RISQUES CLIMATIQUES SUR LE SECTEUR
DE L'ASSURANCE

SUSTAINABLE INSURANCE FORUM

CONSULTATION TÉLÉPHONIQUE AICA/A2II

15 NOVEMBRE 2018

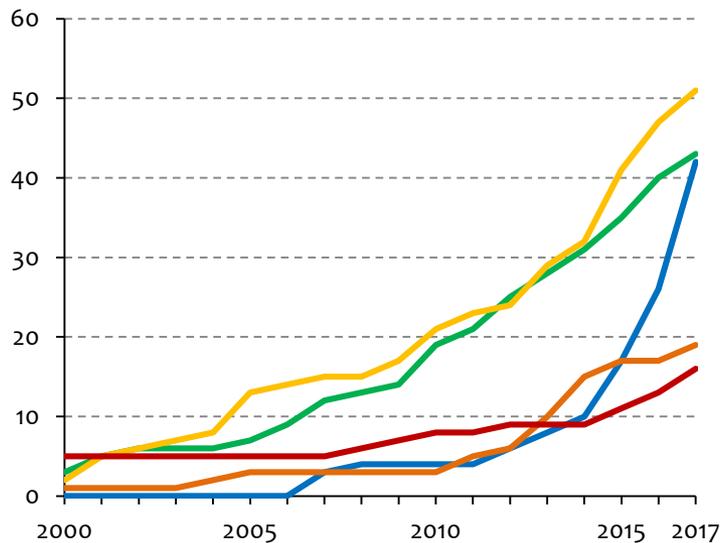


**SUSTAINABLE
INSURANCE
FORUM**

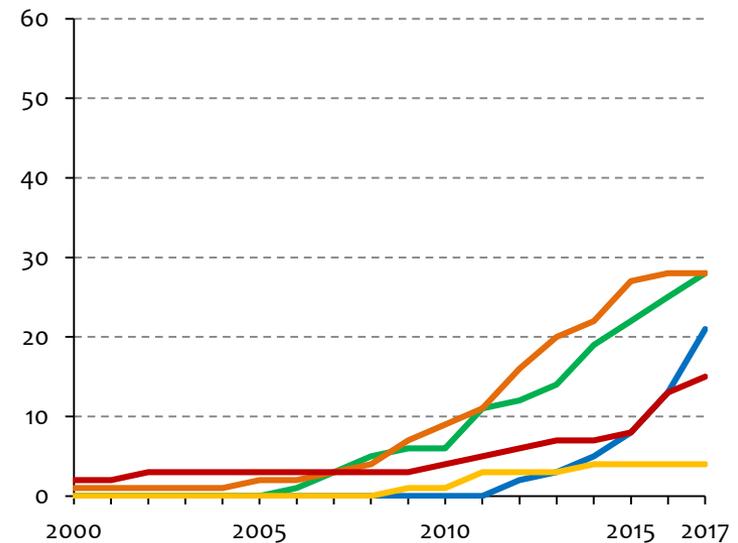
- **Les risques climatiques sont une priorité nouvelle pour les contrôleurs :** Comprendre leurs répercussions potentielles sur la sécurité, la santé et la stabilité des entreprises et des marchés.
- **Un programme mondial en pleine évolution :** Les risques climatiques sont au cœur des mesures politiques en matière de finance durable dans de nombreux pays et à l'échelle du monde.
- **Forum sur l'Assurance Durable (SIF) :** Une plate-forme internationale de collaboration des contrôleurs quant aux enjeux du développement durable, en particulier les changements climatiques.
- **Document de synthèse :** Sensibiliser les intervenants aux enjeux des risques climatiques, aux approches actuelles et envisagées en matière de contrôle, et aux lacunes à combler.
- **Activités 2018 :** Outils et supports de formation sur les risques climatiques, appui à la mise en œuvre du groupe de travail (TCFD), renforcement des capacités.
- **Dernière Rencontre :** Le 10 novembre 2018, Luxembourg.

2013-2017 : Doublement des mesures politiques et réglementaires mises en œuvre par les autorités publiques pour harmoniser les systèmes financiers face aux enjeux du développement durable

Économies développées



Économies en développement et émergentes



— System — Securities — Investment — Banking — Insurance

Assurance : Point de départ pour les banques centrales et les contrôleurs souhaitant évaluer les implications micro/macropudentielles des risques climatiques

Qu'est-ce que c'est ?

- Un réseau mondial de contrôleurs d'assurance et de régulateurs travaillant en concertation pour renforcer les mesures pour mieux faire face aux défis du développement durable auxquels le secteur de l'assurance est confronté.

En quoi consiste-t-il ?

- Une plate-forme de collaboration internationale entre contrôleurs qui permet de faciliter le partage de connaissances, le dialogue et l'adoption d'innovations dans le domaine des stratégies politiques.
- Il permet de réunir officiellement les contrôleurs, de formuler des déclarations de consensus quant aux aspects de développement durable. Il alimente par son expertise tous les sujets qui s'y rapportent, produit et publie les conclusions de ses recherches.

Comment fonctionne-t-il ?

- Il est organisé par le PNUE et rapproche les enquêtes et les « Principes pour une assurance responsable » (PSI).

L'implication de l'AICA ?

- Travaille conjointement avec le secrétariat de l'AICA, se réunit en marge des événements qu'elle organise et produit les résultats de ses travaux de recherche menés avec l'AICA.



Rapport Insurance 2030 :

Proposition de créer le Forum international des régulateurs sur les enjeux du développement durable

2015

Agenda 2030 : 90 000 milliards \$ en financements ; l'assurance est considérée comme essentielle dans le cadre des objectifs de développement durable de l'ONU

COP 21 Accord de Paris sur le climat :

Flux financiers compatibles avec un développement caractérisé par de faibles émissions de carbone et adapté au changement climatique

Conseil de stabilité financière : Recommandations du TCFD concernant les informations financières relatives aux enjeux climatiques, + des orientations annexes à l'intention des assureurs

2016

Royaume-Uni : L'Autorité de réglementation prudentielle de Bank of England confirme son appui au forum sur l'assurance durable dans le cadre de son examen des enjeux climatiques

Budapest, juin 2016 : Réunion de planification du SIF dans le cadre du séminaire mondial de l'AICA

San Francisco : Réunion inaugurale du SIF, coorganisée par le California Department of Insurance

Octobre 2017 : 3e réunion du SIF, Kuala Lumpur

2017

Juillet 2017 : 2e réunion du SIF, Windsor, Royaume-Uni

2018

- Argentine: Superintendencia de Seguros de la Nación (SSN)
- Australie : Australian Prudential Regulation Authority (APRA)
- Belgique : Banque nationale de Belgique (BNB)
- Brésil : Superintendência de Seguros Privados (SUSEP)
- Costa Rica : Superintendencia General de Seguros de Costa Rica (SUGESE)
- France : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
- Union européenne : Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)
- Allemagne : Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin)
- Ghana : National Insurance Commission (NIC)
- Guernesey : Guernsey Financial Services Commission
- Italie : Istituto per la Vigilanza Sulle Assicurazioni (IVASS)
- Japon : Financial Services Agency (FSA)
- Maroc : Autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale (ACAPS)
- Pays-Bas : De Nederlandsche Bank (DNB)
- Singapour : Monetary Authority of Singapore (MAS)
- Afrique du Sud : Financial Services Board (FSB)
- Suède : Finansinspektionen (FI)
- Royaume-Uni : Bank of England Prudential Regulation Authority (PRA)
- États-Unis - Californie : California Department of Insurance (CDI)
- États-Unis - État de Washington : Office of the Insurance Commissioner (OIC)

- **Réunion de lancement** : décembre 2016 (San Francisco, États-Unis), coorganisée par le *California Department of Insurance*
- Établissement officiel du Forum en tant qu'entité, accords sur le document-cadre, la gouvernance, les opérations



- **Deuxième réunion** : juillet 2017 (Windsor, Royaume-Uni), présence de participants et observateurs de 17 juridictions
- Déclaration commune en réponse au groupe de travail (TCFD) de l'autorité de contrôle du secteur financier (FSB), Partage des connaissances sur les risques climatiques



- **Troisième réunion** : octobre 2017 (Kuala Lumpur, Malaisie) Réunion de travail de deux jours portant sur le contenu
- Accord pour l'élaboration conjointe d'un document de synthèse sur les risques climatiques à partir de documents internes et d'enquêtes



- **Quatrième réunion** : mai 2018 (Rio de Janeiro, Brésil), en marge de deux autres événements sur le développement durable
- Finalisation du document de discussion et de la stratégie de sensibilisation, examen de la banque de questions, propositions de nouvelles voies de recherche



**DOCUMENT DE SYNTHÈSE CONJOINT
SIF/AICA SUR LES RISQUES LIÉS AUX
CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE
SECTEUR DES ASSURANCES**



**SUSTAINABLE
INSURANCE
FORUM**

- 1. Introduction**
- 2. Situation des risques climatiques**
- 3. En quoi les changements climatiques peuvent-ils affecter le secteur des assurances**
- 4. Stratégies des assureurs en matière de résilience aux changements climatiques**
- 5. Pertinence pour les contrôleurs d'assurance**
- 6. Applicabilité des principes fondamentaux de l'assurance aux changements climatiques**
- 7. Approches en matière de contrôle pour répondre aux défis des changements climatiques**
- 8. Pratiques observées : Études de cas**
- 9. Conclusions**

- On regroupe les facteurs climatiques susceptibles d'affecter les compagnies d'assurance en deux grandes catégories de risques :
 - Les risques physiques**, liés aux scénarios climatiques (événements météorologiques et élévation du niveau de la mer) et aux chocs (catastrophes naturelles et phénomènes météorologiques extrêmes tels que tempêtes, sécheresses et vagues de chaleur).
 - Les risques liés à la transition**, découlant des perturbations et mutations liées à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, motivées par des facteurs politiques, de marché, technologiques ou de réputation affectant la valeur des actifs financiers.
- Les risques climatiques posent de nombreux risques stratégiques, opérationnels et liés à la réputation des entreprises d'assurance :
 - **Activités de souscription** > répercussions sur tous les secteurs d'activité (général, vie et santé) et sur la réassurance
 - **Activités d'investissement** > répercussions sur l'ensemble des instruments financiers, y compris les titres de créance à long terme (c'est-à-dire la dette souveraine, l'immobilier)

Si les impacts peuvent varier selon les types d'entreprises, à long terme, les changements climatiques auront probablement des conséquences majeures pour l'ensemble du secteur de l'assurance et pour toutes les compagnies d'assurance.

Objectif clé	Implications des changements climatiques	Réactions/Interventions potentielles
Solvabilité et stabilité des compagnies d'assurance	Potentialité que les risques physiques et liés à la transition présentent également des risques pour la solvabilité des entreprises individuelles, découlant des activités de souscription et d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des contrôleurs dans la quantification des risques financiers potentiels associés aux dommages physiques causés au climat (par exemple, les engagements contractés) • Enquêtes et exigences en matière de communication des données
Comportement du marché, protection des consommateurs, accès et abordabilité, conformité	Les changements climatiques sont susceptibles de rendre les actifs non assurables (<i>redlining</i>); transparence pour les consommateurs quant aux pratiques et stratégies de lutte contre le changement climatique ; créer des conditions favorables au développement de produits d'assurance	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du comportement des entreprises sur les enjeux des changements climatiques • Renforcer la sensibilisation et l'éducation des consommateurs en la matière • Engagement auprès d'autres organes décisionnels
Stabilité financière et politique macroprudentielle	Potentialité que des enjeux liés à la transition posent des risques systémiques pour le système financier et la macroéconomie	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluations de l'exposition aux risques liés aux actifs à forte teneur en carbone • Harmonisation des investissements avec les objectifs climatiques

- Les PBA établissent un cadre permettant aux superviseurs d'aborder le secteur de l'assurance sous le prisme des changements climatiques en tant que risque émergent
- C'est la première fois qu'une autorité financière internationale examine les risques climatiques par rapport aux principes de bases
- Clarifie la pertinence des risques liés aux changements climatiques à travers un large éventail d'objectifs de supervision et de fonctions fondamentales, jetant ainsi les bases d'une adoption dans le monde entier
 - **PBA 7 (Gouvernance d'entreprise)**
 - **PBA 8 (Gestion des risques et contrôles internes)**
 - **PBA 15 (Investissement)**
 - **PBA 16 (Gestion du risque d'entreprise à des fins de solvabilité)**
 - **PBA 19 (Conduite des activités)**
 - **PBA 20 (Information du public)**
- Liens étroits avec les recommandations du groupe de travail (TCFD) de l'autorité de contrôle du secteur financier (FSB) et avec les directives annexes à l'intention des assureurs – autant en tant que souscripteurs que propriétaires d'actifs

1) Évaluation des changements climatiques en tant que « risque émergent »

- Mandats et objectifs
- Évaluation préliminaire
- Attentes en matière de communication des risques

2) Répondre aux risques liés aux changements climatiques par des pratiques prudentielles

- Cadres de risque
- Collecte d'informations et de données
- Stratégies d'implication des parties et outils d'évaluation
- Analyses de scénarios extrêmes (*stress tests*) pour les risques physiques
- Évaluation des risques liés à la transition : Évaluations de l'exposition, analyse de scénarios, évaluation de l'harmonisation

3) Collaboration et coopération

- Convocation
- Implication auprès d'autres autorités publiques
- Implication à l'international

- **Australie** : Australian Prudential Regulation Authority (APRA)
- **Brésil** : Superintendência de Seguros Privados (SUSEP)
- **France** : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
- **Italie** : Istituto per la Vigilanza Sulle Assicurazioni (IVASS)
- **Pays-Bas** : De Nederlandsche Bank (DNB)
- **Suède** : Finansinspektionen (FI)
- **Royaume-Uni** : Bank of England Prudential Regulation Authority (PRA)
- **USA** – National Association of Insurance Commissioners (NAIC)*
- **USA – Californie** : California Department of Insurance (CDI)
- **USA – État de Washington** : Office of the Insurance Commissioner (OIC)

- **Australie** : Australian Prudential Regulation Authority (APRA)
- **Brésil** : Superintendência de Seguros Privados (SUSEP)
- **France** : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
- **Italie** : Istituto per la Vigilanza Sulle Assicurazioni (IVASS)
- **Pays-Bas** : De Nederlandsche Bank (DNB)
- **Suède** : Finansinspektionen (FI)
- **Royaume-Uni** : Bank of England Prudential Regulation Authority (PRA)
- **USA** – National Association of Insurance Commissioners (NAIC)*
- **USA – Californie** : California Department of Insurance (CDI)
- **USA – État de Washington** : Office of the Insurance Commissioner (OIC)

- Les risques climatiques constituent des défis matériels non négligeables pour le secteur des assurances et sont susceptibles d'empirer au fil du temps.
- Le consensus émergent est les impacts systémiques potentiels des risques climatiques exigent une réponse internationale (p. ex. FSB, G20). Il est donc impératif que l'AICA agisse.
- *« Il faut que tous les assureurs atteignent la résilience aux risques climatiques, quels que soient leur taille, leur spécialité, leur emplacement ou portée géographique. »*
- *« Les risques climatiques exigeront une surveillance continue et accrue des contrôleurs... (qui) devront chercher à renforcer leur compréhension du risque climatique et développer de nouvelles capacités de contrôle afin de pouvoir évaluer avec précision les mesures lancées par le secteur des assurances pour atteindre la résilience aux changements climatiques. »*
- Les documents complémentaires de l'AICA et du SIF sur les bonnes pratiques dans le traitement des enjeux des risques climatiques pourront s'avérer utiles pour les contrôleurs et les assureurs.

ACTIVITÉS DE 2018 ET PROCHAINES ÉTAPES



**SUSTAINABLE
INSURANCE
FORUM**

- **Cinquième réunion du SIF** : Samedi 10 novembre 2018, à l'issue de la conférence annuelle de l'AICA (Luxembourg)
- **Soutenir l'AICA sur le climat et le développement durable** : impliquer l'AICA dans sa réponse à la TCFD et à d'autres questions dans le cadre du processus de planification stratégique et de perspectives financières (SPFO).
- **Travail avec le réseau NGFS** : Le SIF a été accueilli en qualité d'observateur en juin 2018 et compte s'impliquer sur les filières de travail pertinentes et sur une base ad hoc.
- **Une plus grande implication sur la finance durable** : Contribuer, le cas échéant, au dialogue sur les politiques aux échelons national, régional et mondial
- **Explorer de nouveaux partenariats** : Travailler avec diverses institutions de premier plan pour entreprendre des recherches, renforcer les capacités et venir appuyer la mise en œuvre.



www.sustainableinsuranceforum.org



Jeremy McDaniels, Coordonateur du SIF

Jeremy.Mcdaniels@un.org

Nick Robins, Conseiller principal

Nick.Robins@un.org

Merci de votre attention

Suivez-nous sur Twitter @a2ii_org, Youtube et LinkedIn

The Initiative is a partnership between:



BMZ



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development



Hosted by:



Ministry of Foreign Affairs of the
Netherlands